

# IDA Catastrophe avec option de tirage différé (CAT DDO)

Le financement à l'appui de politiques de développement (DPL) avec une option de tirage différé pour les risques liés aux catastrophes naturelles (CAT DDO) est un mécanisme de financement conditionnel qui permet aux pays bénéficiaires d'avoir un accès immédiat à des ressources financières afin de faire face à des catastrophes naturelles et/ou des urgences sanitaires. Le CAT DDO représente une source de financement rapide, en attendant la mobilisation éventuelle de ressources annexes (aide bilatérale, prêts pour la reconstruction).

Le CAT DDO renforce la capacité des pays à affronter les crises en assurant l'accès au financement *avant* que les catastrophes ne se réalisent. Il est approuvé avant la catastrophe et décaissé immédiatement après que l'événement déclencheur soit activé.

Le CAT DDO est plus efficace lorsqu'il fait partie d'une stratégie générale pour la gestion des risques de désastre naturel. Une stratégie de gestion des risques de catastrophe comprend typiquement des CAT DDO pour financer les pertes causées par les catastrophes naturelles récurrentes mais est complétée par d'autres instruments de transfert de risque tels que les assurances ou les obligations pour les tranches à risques plus élevés. Les gouvernements déterminent la composition d'instruments financiers pour la stratégie sur la base d'une évaluation des risques et en fonction de la couverture souhaitée, du budget disponible et du rapport coût-efficacité.

## Caractéristiques principales

**Éligibilité:** Pour bénéficier du CAT DDO, le pays doit avoir (i) un cadre macroéconomique approprié et (ii) mis en place, ou être en train de préparer, un programme de gestion des risques, que la Banque Mondiale suivra régulièrement.

**Limite:** Le montant maximum disponible pour chaque pays éligible est le moindre de 250 million US\$ ou 0.50% du PIB. Les clients IDA avec des limites de moins de 20 million US\$ peuvent

## Aperçu

- Une ligne crédit qui fournit des liquidités immédiates à la suite d'une catastrophe naturelle et/ou une urgence sanitaire.
- Les fonds sont disponibles lorsque l'événement déclencheur – typiquement la déclaration d'état d'une urgence nationale – se réalise.
- Le pays doit avoir mis en place un cadre macroéconomique approprié et un programme de gestion des risques (ou être en train d'être préparé), que la Banque Mondiale suivra périodiquement.

demander un CAT DDO jusqu'à hauteur de 20 million US\$.

**Déclencheur:** Le CAT DDO a un déclencheur spécifique, typiquement la déclaration, par le pays, d'un état d'urgence nationale.

**Période de retrait:** La période de retrait est trois ans. Elle peut être renouvelée une seule fois pour une période maximale de six ans au total.

## Les Sources de Financements et Tarification

**Répartition principale concessionnelle IDA :** Un pays peut financer le CAT DDO avec son enveloppe de répartition concessionnelle principale. 50 pourcent du montant requis est financé par l'option de répartition concessionnelle principale IDA et le reste est financé par les ressources générales d'IDA<sup>1</sup>. Suite au tirage, les taux standards concessionnels IDA. sont appliqués.

**Soldes non-decaisses:** Les pays peuvent utiliser jusqu'à cinq pourcent de leurs soldes non-decaissés pour financer un CAT DDO tant que cela n'affecte pas le déroulement des programmes en cours. Les taux concessionnels sont applicables lorsque les fonds sont retirés.

**Plateforme "IDA Scale-up Facility" (IDA SUF):** Les pays éligibles peuvent financer un CAT DDO en

<sup>1</sup> Applicable uniquement dans le cadre de l'option de répartition concessionnelle principale IDA et non aux deux autres options.

utilisant le SUF. Suite au tirage, les taux non-concessionnels sont applicables. Pour les tarifs en vigueur:

<http://treasury.worldbank.org/bdm/htm/ibrd.html>

### Autres instruments financiers de couverture des risques catastrophiques

Le CAT DDO fait partie du large éventail de produits financiers pour la gestion des risques offert par la Banque Mondiale. Cela inclut le guichet de réponses aux crises (CRW), le mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF), et les produits d'intermédiation de gestion des risques de catastrophes naturelles tels que les émissions obligataires catastrophes, les produits dérivés et d'assurance.

Conditions principales	
<b>Eligibilité</b>	Tous les clients d'IDA — pays mixtes inclus (dits « blends
<b>Critères d'approbation<sup>2</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'existence d'un cadre macroéconomique approprié.</li> <li>• La mise en place ou préparation d'un programme de gestion des risques qui adresse les catastrophes naturelles et/ou les urgences sanitaires.</li> </ul>
<b>Devises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>L'option de répartition concessionnelle principale IDA et l'option des soldes non-décaissés</u> : SDR, USD, EUR, JPY, et GBP</li> <li>• <u>L'option SUF</u> : USD, EUR, JPY, et GBP</li> </ul>
<b>Retrait</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le retrait des fonds est disponible seulement si l'évènement déclencheur lié à une catastrophe - typiquement la déclaration d'état d'urgence nationale par un pays – se réalise</li> <li>• Tout montant, à limite du montant approuvé, est disponible pour les décaissements à tout moment pour une période de trois ans à partir de la signature de l'accord</li> </ul>
<b>Renouvellement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La période de retrait peut être renouvelée une fois, pour un maximum total de six ans</li> </ul>
<b>Conditions de remboursement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>L'option de répartition concessionnel principal IDA et l'option des soldes non-décaissés</u>: Les termes de remboursement conformes aux crédits standards concessionnels de l'IDA</li> <li>• <u>SUF option</u> : Les termes de remboursement conformes aux termes SUF</li> </ul>
<b>Commission d'ouverture<sup>3</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>L'option de répartition concessionnelle principale IDA et l'option des soldes non-décaissés</u>: zéro pourcent</li> <li>• <u>L'option SUF</u> : 0.50% du montant du crédit dû dans les 60 jours suite à la date d'entrée en vigueur ; peut être financé à partir du prêt.</li> </ul>
<b>Commission de renouvellement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>L'option de répartition concessionnelle principale IDA et l'option des soldes non-décaissés</u>: zéro pour cent</li> <li>• <u>L'option SUF</u> : 0.25% du solde non-décaissé</li> </ul>
<b>Commission d'engagement</b>	Aucune
<b>Réengagement de soldes non-décaissés</b>	La portion non-décaissées de la répartition concessionnelle principale IDA du CAT DDO est réalimentée dans le compte à expiration.

Pour plus d'information, veuillez contacter : Miguel Navarro-Martin, Chef d'équipe des produits bancaire, [mnavarromartin@worldbank.org](mailto:mnavarromartin@worldbank.org), +1 (202) 458-4722

<sup>2</sup> Sous réserve d'un examen périodique